

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 4 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 17 janvier 2022 à 19 h en conférence Zoom.

Étaient présents :

Sous la présidence de Madame Jany St-Cyr

Madame Sarah Audet-Therrien	Représentante	École des Petits-Cheminots
Madame Karine Barma-Hamel	Représentante	École La Martinière
Madame Julie Beaulieu	Représentante	École de l'Auberivière
Madame Sarah Bouchard	Représentante	École de la Chanterelle
Monsieur Alexandre Briand	Représentant	École Saint-Joseph
Monsieur Sébastien Brousseau	Substitut	École Notre-Dame-d'Etchemin
Monsieur Martin Bussières	Représentant	École Saint-Louis-de-France
Madame Isabelle Carrier	Représentante	École de la Clé-du-Boisé
Madame Pascale Couture	Représentante	École de la Rose-des-Vents École secondaire de l'Horizon
Madame Nadia Delarosbil	Représentante	École du Bac
Monsieur Tarek Dhouibi	Représentant	École du Tournesol
Madame Martine Dorval	Représentante	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture
Madame Sonia Dubé	Substitut	École de la Rose-des-Vents
Madame Isabelle Dumas	Substitut	École Clair-Soleil
Monsieur Jean-Claude Dupuis	Représentant	École Pointe-Lévy
Madame Véronique Dusseault-Lepage	Représentante	École de l'Étoile
Madame Andrée-Anne Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Julie Lacasse	Représentante	École de la Nacelle
Madame Doris Lachance	Représentante	École Desjardins
Madame Marie-Pier Laflamme	Représentante	École des Quatre-Vents
Madame Ève Lapointe	Représentante	École secondaire de l'Aubier École secondaire les Etchemins
Monsieur Vincent Lecocq	Représentant	École de l'Envol
Monsieur Hubert Lévesque	Substitut	École de la Chanterelle
Madame Valérie Ouellet	Substitut	École Taniata
Madame Isabelle Paré	Substitut	École Saint-Dominique
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Madame Mélanie Pelletier	Substitut	École de l'Odyssée
Madame Émilie Pétrin	Représentante	École Belleau, Gagnon
Madame Annie Picard	Représentante	CCSEHDAA
Madame Noémie Potvin	Substitut	École de la Ruche, Dominique-Savio
Madame Annabelle Roy	Substitut	CFER
Madame Jany St-Cyr	Présidente	École de l'Alizé, des Mousserons

Madame Jolyane St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière, Ste-Thérèse
Madame Stéphanie Talbot	Représentante	École de la Source
Madame Mélissa Turcotte	Représentante	École Notre-Dame
Madame Amélie Turgeon	Représentante	École de la Caravelle
Monsieur Philippe Veilleux	Représentant	École du Grand-Voilier
Monsieur Daniel Vermette	Représentant	École Sainte-Hélène
Monsieur Ignacio Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue

Invitées :

Madame Esther Lemieux	Directrice générale
Madame Pascale Girard-Toupin	Directrice des Services éducatifs

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 01 et le quorum est respecté.

Madame Jany St-Cyr, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la rencontre du Comité de parents.

L'ouverture de la rencontre est proposée par madame Ève Lapointe de l'École secondaire de l'Aubier et de l'École secondaire les Etchemins.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- | | | |
|---------|-----|---|
| 19 h | 1. | Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. | Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021 |
| | 4. | Suivis au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021 – Aucun suivi |
| 19 h 10 | 5. | Démystifier la formation professionnelle – Information
Présenté par M ^{me} Esther Lemieux, directrice générale du CSSDN |
| 20 h | 6. | Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (article 86 et 89 LIP) – Information
Présenté par M ^{me} Pascale Girard-Toupin, Direction des services éducatifs |
| 20 h 15 | 7. | Consultation au sujet des manuels scolaires et de matériel didactique (article 96.15 LIP) – Information
Présenté par M ^{me} Pascale Girard-Toupin, Direction des services éducatifs |
| 20 h 30 | 8. | Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste du matériel d'usage personnel – Information
Présenté par M ^{me} Esther Lemieux, directrice générale du CSSDN |
| 20 h 45 | 9. | Rapport des comités :
A) Délégués à la FCPQ – M ^{me} Émilie Pétrin
B) CCSEHDAA – M ^{me} Annie Picard
C) Transport – M ^{me} Martine Dorval
D) Fondation musique en tête – M ^{me} Pascale Couture
E) Conseil d'administration CSSDN – M ^{me} Ève Lapointe |
| | 10. | Question du public – Aucune question |
| 21 h | 11. | Des nouvelles de vos écoles |

CP-2021-2022-018

- 21 h 15 12. Mot de la directrice générale du CSSDN – M^{me} Esther Lemieux
 21 h 30 13. Mot de la présidente du Comité de parents – M^{me} Jany St-Cyr
 14. Varia
 15. Levée de l'assemblée

Proposée par monsieur Alexandre Briand de l'École Saint-Joseph tel que présenté.

CP-2021-2022-019

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021

Madame Pascale Couture demande d'indiquer au procès-verbal de la dernière rencontre qu'elle est également représentante de l'École de la Rose-des-Vents.

Proposée par madame Pascale Couture de l'École de la Rose-des-Vents et de l'École secondaire de l'Horizon tel que modifié.

CP-2021-2022-020

Adoption à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021.

5. Démystifier la formation professionnelle – Information

Madame Esther Lemieux explique aux membres qu'un sondage a été réalisé en mai 2021 auprès des élèves du secondaire, les parents et le personnel des écoles secondaires du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) afin de connaître leur perception sur la formation professionnelle. Ce sondage a été effectué dans le cadre du plan d'action FGJ-FGA-FP. Les données recueillies permettront de mieux connaître les habitudes et besoins des élèves en 4^e, 5^e secondaire et en formation professionnelle et de mieux orienter les actions du CSSDN.

Le sondage a été répondu par 1 224 élèves dans lequel plusieurs questions en lien avec leur connaissance de la formation professionnelle étaient posées. Le constat a été que seulement le tiers des élèves pouvaient nommer des métiers liés à la formation professionnelle et que plus de la moitié aimerait en apprendra davantage. De plus, pour plusieurs élèves, il y a une méconnaissance de l'accès à la formation professionnelle et des possibilités qu'elle offre. Il semble également que pour plusieurs élèves, la réussite est accessible en formation professionnelle même si l'élève n'est pas bon à l'école et que 40 % des élèves perçoivent que la formation professionnelle a une bonne réputation.

Un autre sondage a été répondu par 2 184 parents et 146 membres du personnel du secondaire. À la suite de l'analyse des résultats, il semble qu'il y ait une méconnaissance de la formation professionnelle, notamment des programmes offerts au CSSDN et bien qu'elle s'adresse à tous les élèves, elle ne s'adresse pas spécifiquement aux élèves qui aiment l'école et qui réussissent bien. De plus, les parents et le personnel pensent que les élèves qui réussissent bien à l'école ne sont pas obligés de poursuivre leurs études au cégep et à l'université et que la réussite en formation professionnelle est accessible, même si l'élève n'est pas bon à l'école. Il est également constaté que la méconnaissance réside surtout dans les possibilités qu'apporte un diplôme en formation professionnelle. Concernant la réputation de la formation professionnelle, le quart des parents et le tiers du personnel scolaire, trouvent qu'elle n'a pas une bonne réputation, mais que le tiers des parents et du personnel n'est pas

en mesure de se prononcer la réputation. Par ailleurs, près de la moitié des adultes perçoivent que la formation professionnelle au CSSDN a une bonne réputation.

Madame Lemieux explique qu'ils se sont bien aperçus que la formation professionnelle était peu connue et un plan d'action a été élaboré afin d'aider à défaire cette mentalité. Le CSSDN travaille fort pour valoriser la formation professionnelle et doit répondre aux besoins des élèves et s'assurer que le personnel scolaire puisse connaître toutes les possibilités que la formation professionnelle offre.

Les membres sont invités à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires. Madame Lemieux précise qu'à partir du 8 février 2022, une image de marque de la formation professionnelle sera en place ainsi qu'un plan de visibilité des centres du CSSDN.

6. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (article 86 et 89 LIP) – Information

Madame Pascale Girard-Toupin informe les membres du temps alloué pour chaque matière au primaire et au secondaire. Elle explique que les conseils d'établissement sont appelés à approuver le temps accordé à chaque matière obligatoire et à option. Elle résume ce qui est exigé par la sanction afin que l'élève puisse obtenir son diplôme d'études secondaires. Elle présente les matières obligatoires ainsi que le nombre d'heures par semaine exigé au primaire ainsi que les matières obligatoires, le nombre d'heures par cycle et le nombre d'unités pour le 1^{er} et 2^e cycle du secondaire. Pour le 2^e cycle, elle précise que des matières à option sont ajoutées et que les élèves peuvent choisir un parcours de formation générale ou un parcours de formation générale appliquée. De plus, elle présente brièvement, les deux parcours de formation axée sur l'emploi, soit la formation préparatoire au travail et la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisée.

Elle suggère aux membres certaines questions à poser lors de la présentation du temps alloué à chaque matière lors du conseil d'établissement. Les membres sont invités à poser leurs questions.

7. Consultation au sujet des manuels scolaires et de matériel didactique (article 96.15 LIP) – Information

Madame Pascale Girard-Toupin explique le processus de consultation pour le choix des manuels scolaires et du matériel didactique au secondaire. Voici les étapes à suivre : consultation du CPEE, envoi des listes à réviser aux enseignants, consultation du conseil d'établissement et approbation par la direction.

8. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste du matériel d'usage personnel – Information

Madame Esther Lemieux informe les membres que l'école ne doit faire aucun profit avec les frais chargés aux parents. Le matériel pouvant être chargé aux parents comprend tout ce qui est utilisé par l'élève et qu'il conserve par la suite. Les membres du conseil d'établissement doivent être vigilants lors de l'adoption des listes du matériel. Elle précise que des vérifications de liste sont effectuées aléatoirement à chaque année au CSSDN.

9. Rapport des comités**A) Délégués à la FCPQ**

Madame Émilie Pétrin informe les membres que plusieurs personnes ont répondu au sondage envoyé par la FCPQ et que la compilation a été transmise dernièrement. La prochaine rencontre de la FCPQ aura lieu le 5 février 2022.

B) CCSEHDAA

Madame Annie Picard informe les membres que la dernière rencontre a eu lieu le 10 janvier dernier et elle résume les principaux points qui ont été discutés. La prochaine rencontre aura lieu le 7 février 2022.

C) Transport

La prochaine rencontre aura lieu en février.

D) Fondation musique en tête

Madame Pascale Couture explique qu'aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière séance du comité de parents et que le concert de Noël prévu le 21 décembre dernier n'a pas eu lieu à cause de la fermeture des écoles.

E) Conseil d'administration CSSDN

Madame Ève Lapointe explique que la dernière rencontre a eu lieu le 7 décembre dernier et que la prochaine est prévue pour le 25 janvier 2022.

10. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

11. Des nouvelles de vos écoles

Il n'y a aucune nouvelle des écoles.

12. Mot de la directrice générale du CSSDN

Madame Esther Lemieux explique aux membres que le retour en classe pour les élèves était prévu pour le 17 janvier 2022 et qu'un travail a été effectué afin de s'assurer que tous les jeunes aient un enseignant de présent en classe, car plusieurs enseignants sont manquants. Elle explique également les nouvelles règles concernant les mesures sanitaires en cas d'éclosion de la COVID. Par exemple : si le conjoint d'une enseignante à la COVID, toute la famille doit rester en isolement. Elle précise qu'il n'y a plus de confinement de groupe et que si 60 % des élèves d'une même classe sont absents, le CSSDN pourra décider de fermer la classe qui basculera à distance. Prochainement, des autotests seront distribués aux élèves du primaire, au personnel du secondaire et aux chauffeurs d'autobus.

Madame Lemieux fait un suivi concernant la pénurie du personnel au CSSDN et explique que la situation est très présente et qu'un plan de contingence a été préparé afin de pallier au manque de personnel. Concernant le transport scolaire, il se peut que des services ne soient pas offerts étant donné que les transporteurs vivent également une pénurie de personnel dû à l'absentéisme à cause de la COVID.

Concernant la tempête du 17 janvier 2022, elle précise que l'enseignement à distance ne pouvait pas avoir lieu, car le CSSDN doit respecter le calendrier scolaire de 2021-2022. Donc, la tempête d'aujourd'hui sera reprise en force majeure vers la fin de l'année scolaire comme prévu au calendrier.

13. Mot de la présidente du Comité de parents

Madame Jany St-Cyr souhaite une bonne année 2022 à tous et rappelle de ne pas hésiter à écrire à l'adresse courriel du comité de parents si les membres ont des questionnements ou commentaires.

14. Varia

Monsieur Martin Bussières émet un commentaire concernant le sondage qui a été envoyé par la Fédération des comités de parents.

15. Levée de l'assemblée

Il est **proposé** par madame Pascale Couture de l'École de la Rose-des-Vents et de l'École secondaire de l'Horizon.

De lever la séance à 21 h 20.

Adoption à l'unanimité.

Jany St-Cyr, présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi
2021-10-19	Donner accès aux parents à une adresse courriel pour accéder aux membres du CE de leur école	Esther Lemieux	2021-12-13

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à parents@csnavigateurs.qc.ca

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.